

PER

C-621

CON

PÉRIODIQUES

21 1973

BIBLIOTHÈQUE
D'ARTS ET DE
D'ÉTUDIANTS

MONTRÉAL, 27 NOVEMBRE 1950
VOLUME 6 — NUMÉRO 12



Commerce MONTRÉAL

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL

MONTRÉAL

AH! ... AH!

Voilà certes le sentiment que la majorité des citoyens du Québec et même du Canada entier pourrait légitimement exprimer si :

1. les candidats élus au nouveau conseil municipal n'étaient pas à la hauteur de leur mission, et
2. l'électorat de Montréal allait s'abstenir de voter lors du scrutin de décembre.

Ce n'est un secret pour personne ! On a vu, dans le passé, des citoyens dépourvus de toute qualification administrative, ignorant complètement l'A.B.C. des problèmes économiques et sociaux de la métropole du Canada, hâbleurs extraordinaires, briguer les suffrages de l'électorat ébahi d'une telle audace.

Comment ces gens ont-ils pu arriver à la surface, là où l'on ne devrait voir que des compétences et des hommes préparés à la fonction administrative ? La réponse est simple : là où il y a du prestige, ce sont surtout les incompetents qui accourent en trombe. Résultat : les hommes avertis et sages ne sont pas du tout disposés à croiser le fer. Le terrain est fangeux.

Il est sans aucun doute plus facile à quelqu'un de faire mousser sa candidature par un groupe d'amis intéressés — et par conséquent fanatisés — que d'être sollicité au seul titre de sa compétence à gérer la chose publique.

S'il existe des cas où l'on a dû décliner l'offre de se présenter devant l'électorat pour cause de maladie organique, on a déjà vu des gens très très malades intellectuellement et moralement, faire fi de leur santé défaillante et revendiquer un poste au gouvernail de la Cité.

Vous, citoyens consciencieux de Montréal, vous êtes tout désignés pour siéger au Conseil municipal. Vous croyez que votre voisin est plus qualifié que vous ? Peut-être. Mais avant d'offrir votre place, assurez-vous que votre "filleul" vous est réellement supérieur. Si tel est le cas, poussez-lui dans le dos, ne le laissez pas dans l'ombre, exposez-le au grand jour et faites-le valoir. Lui peut être humble. Vous, pas !

La population de Montréal veut se choisir des représentants qui peuvent penser d'abord, parler ensuite. Il faut que le conseiller exerce son jugement et cela ne se pratique pas chez tous les êtres humains dans une même proportion. Les électeurs sauront bien juger de la valeur de ceux qui offrent leurs services. Encore faut-il qu'ils aient l'occasion de choisir. Si vous avez reçu dix talents de la Providence, ne jouez pas au Séraphin, vous aurez à en rendre compte. Autant vaut pour vous avoir des amis ici-bas qui seront vos témoins devant l'Eternel et vous "backeront" là-haut.

La population de Montréal crie après vous. Pour trois versements annuels de taxes municipales, elle obtient le privilège de choisir en une seule et unique occasion ses édiles municipaux. Il ne s'agit pas pour elle de remplir les fauteuils du conseil, mais d'élire des représentants qui travailleront intelligemment, qui prendront une part active et constructive aux débats et qui ne s'esquiveront pas lors d'un vote qui exige du courage.

L'électorat a le devoir très strict de choisir les meilleurs représentants, peu importe les "slates".

Il est facile de critiquer les conseillers qui ne font rien ou pas assez, mais n'oublions pas que sans notre inqualifiable incurie, ils ne seraient pas en place. Les peuples ont le gouvernement qu'ils méritent. Quand on n'a pas assez de courage et de sens civique pour proposer et élire des représentants dignes, quand on est assez lâche pour se dérober à ses devoirs envers la société, envers son prochain et envers soi-même, on devient complice des résultats, on doit partager le blâme.

La conscience a toujours ses droits. Cela vaut, et pour les candidats et pour les électeurs. La ville de Québec vient d'exercer son droit de suffrage dans une proportion de 80%. Montréal est-il moins important que Québec ?

Un service exclusif aux membres

LE CRÉDIT AU CONSOMMATEUR

Commerce-Montréal se fait un plaisir de vous présenter les détails qui suivent sur la nouvelle législation fédérale régissant le crédit au consommateur :

Entrée en vigueur :
le 1er novembre dernier

Produits exemptés :

Livres pour fins éducationnelles, culturelles et professionnelles, y compris dictionnaires et encyclopédies; combustibles pour chauffage; matériaux de construction, y compris réfrigérateurs, lavabos, poêles et le reste achetés par un constructeur pour installer dans des bâtisses; appareils ou autres produits pour infirmes et invalides, sauf les remèdes; cercueils et pierres tombales; produits achetés par des fiduciaires; marchandises servant exclusivement à l'exercice d'une profession, d'un commerce, d'une occupation, ou à une institution religieuse, charitable, une maison d'éducation, un hôpital; véhicules automobiles, conçus pour le transport des marchandises, utilisés pour fins de démonstration, autobus ayant une capacité de plus de dix passagers; uniformes des forces armées et enfin effets personnels et effets de ménage de la personne qui les vend.

BElaIr 8677

NORMAN SPECIALTIES Regd.

CLASSEURS ET VESTIAIRES EN MÉTAL

N. et R. Desnoyers, props.

21 est, rue Notre-Dame, Montréal

Pour
imprimer
adresser
expédier
vos lettres
circulaires
CONSULTEZ

Service d'adressographe
mimeographe et dactylo

JEAN - LOUIS TURCOTTE

pour service rapide signalez : WI. 4616

ou

LA CHAMBRE DE COMMERCE, PL. 3901

CAFÉ
Pot au Feu
CARTIERVILLE

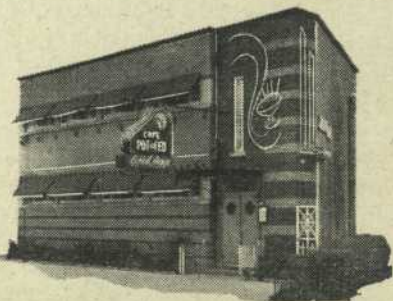
SPAGHETTI DE RENOM

SALON "COCKTAIL"

poulet, steak, etc.

3701 ouest, boul. GOUIN,
Jean Marsolais, prop.,

BY. 0070
BY. 1353



Paiement initial :

a) Pour les véhicules-moteurs. Il doit représenter au moins le tiers du prix coûtant; cependant, le véhicule-moteur donné en échange, quand tel est le cas, peut servir au paiement initial;

b) Pour les autres produits. Il doit représenter au moins 20% du prix coûtant; les produits donnés en échange ne peuvent servir au paiement initial, mais s'appliquent en diminution des autres versements. Par exemple, prenons un réfrigérateur de \$300 pour lequel on donne en échange un autre réfrigérateur sur lequel on nous alloue \$50. Le versement initial minimum sera d'au moins \$60, soit 20% de \$300. Les autres versements se totaliseront à \$190, soit \$300 moins \$60 et moins la valeur d'échange de \$50.

Versements périodiques :

a) Période maximum. Dix-huit (18) mois à partir du jour où le contrat a été signé ou est censé avoir été signé.

b) Versement minimum. \$1.25 par semaine, si les versements sont hebdomadaires, \$5 par mois s'ils sont mensuels.

Compte ouvert avec versements périodiques :

Chaque versement hebdomadaire doit être d'au moins 1/26 du maximum de crédit que le client a obtenu ou a fixé lui-même par écrit; dans le cas de versements mensuels, chacun doit être d'au moins 1/6 du même maximum de crédit; dans les deux cas, que le client ait ou non atteint ce maximum. Par exemple si, pour une personne donnée, le maximum de crédit a été fixé à \$600, elle doit faire des versements mensuels d'au moins \$100, peu importe qu'elle ait ou non acheté pour \$600.

Si un compte est ouvert après le 1er novembre, le paiement initial doit être le plus élevée des sommes suivantes: soit 1/6 du crédit maximum obtenu, soit \$5.

MERCREDI 8 h.15 p.m.

date et heure à inscrire à votre agenda.
Vous participerez alors à l'Assemblée générale spéciale. Voir page 3.

Etc., Etc.

L'explication complète de ces règlements dépasserait de beaucoup les cadres de Commerce-Montréal. Pour détails, ou pour copie intégrale de cette législation, veuillez vous adresser à M. Jean-Paul Forest, du Service de Consultation et Recherches de la Chambre, PL. 3901.

On peut également obtenir des renseignements élaborés en écrivant directement à M. J. G. Bertrand, administrateur, Administration du Crédit aux Consommateurs, 490, rue Sussex, Ottawa, Ontario.

QUOI OFFRIR !!!

Pour perdre une vente, il s'agit quelquefois de mal choisir le genre d'article à présenter en premier lieu, trop cher peut effrayer le client, viser trop bon marché peut le rebuter.

Le désordre, le manque de connaissance du stock causent également la perte de nombreuses ventes. On fouille en vain des tiroirs, on retourne des piles de boîtes... et l'on découvre l'objet de ses recherches juste au moment où le client vient de tourner les talons.

Le client peut être rebuté seulement parce que la marchandise est présentée maladroitement: à la voix brusquée, tirée, poussée sans soin, le client se persuadera aisément qu'elle est de bien médiocre valeur.

TEUT ! BEEP ! TEUT !

Un membre de la Chambre, en voyage depuis plus d'un mois, nous écrit qu'en visitant différentes villes américaines, il a été étonné du respect du piéton par l'automobiliste.

A Montréal, l'automobiliste dispute même le droit de passage du piéton aux intersections: il force le piéton à arrêter alors même qu'il s'est déjà engagé dans la rue; il utilise même l'avertisseur pour indiquer sa détermination d'intercepter le piéton.

Dans les grandes villes américaines, l'automobiliste presse sur le frein plutôt que l'avertisseur quand un piéton s'est engagé dans la rue devant lui, et il s'arrête à une distance rassurante.

Les moeurs de l'automobiliste montréalais n'ont leur semblable nulle part aux E.-U., où la police et l'administration ont appris à vivre à l'automobiliste. Vancouver a entrepris d'en faire autant et les résultats s'en suivent.

PUBLICITÉ

Le rendement de la publicité ne dépend pas seulement de l'importance du budget. Que ce budget se chiffre par centaines de millions ou par des milliers de dollars, un rendement maximum n'est possible que si l'on connaît les données suivantes :

1. Les caractéristiques du public à atteindre;
2. Les moyens et les secours qui toucheront le mieux ce public;
3. Les arguments qui le convaincront ou les préjugés qu'il faut combattre;
4. La présentation de l'annonce qui la rendra la plus remarquée et la plus appréciée.

La préparation et l'organisation de la publicité s'avèrent de nos jours un élément essentiel à la réussite en affaires. Il semble qu'il existe encore un immense progrès à accomplir dans cette direction, et le plus tôt ce sera fait, le plus tôt les entreprises en connaîtront les bienfaits.

Voici quelques principes dont on fera bien de faire son profit :

La fin de la publicité, c'est la vente, et non pas la satisfaction des ambitions personnelles du vendeur, les aspirations esthétiques de l'artiste ou l'orgueil de la compagnie. On ne mesure pas la valeur d'une annonce à la somme des louanges qu'elle suscite mais au volume de ventes qu'elle rapporte.

En publicité, il y a une idée qu'il ne faut pas négliger. Quant une annonce n'en contient aucune, elle n'a pas sa raison d'être. La publicité coûte cher. Si l'on n'a rien à dire, autant réserver cet argent pour le jour où l'on aura un message important à transmettre au public.

Annoncer de la bonne marchandise et non se servir de la publicité pour essayer de racheter ses erreurs passées, ce qui serait une autre erreur. Si l'on veut que le public garde l'impression que son magasin, lui offre du neuf et de la qualité, on doit annoncer la marchandise qui présente ces caractéristiques. La publicité se compose de trois éléments : de bonnes annonces, de bons produits, une bonne administration.

RICHE OU PAUVRE ?

De récentes études montrent que, depuis 20 ans, le nombre de pauvres ainsi que le nombre des riches, a diminué en Amérique. Ce sont les classes moyennes qui ont surtout bénéficié de l'enrichissement général.

C'est ainsi que l'on est pauvre si le revenu est de moins de \$1,000 contre \$750 en 1929. A moins de \$1,400 par an, on peut "juste subsister". On dispose de gros revenus à partir de \$9,500.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL

"Assemblée générale spéciale"

A la demande unanime du Conseil d'administration, tous les membres de la Chambre de commerce du district de Montréal sont instamment priés d'assister à une assemblée générale spéciale qui aura lieu au Cercle Universitaire, 515 est, rue Sherbrooke, mercredi, 29 novembre 1950, à 8 heures 15 du soir pour accepter, modifier ou rejeter une série d'amendements aux règlements recommandés conjointement par un comité d'étude des finances, l'Exécutif et le Conseil d'administration, qui auraient pour effet

a) de répartir les membres en deux catégories, savoir : les membres à titre individuel, d'une part; les maisons d'affaires, d'autre part;

b) de porter la cotisation des membres à titre individuel de de \$25 à \$35;

c) de fixer une cotisation aux maisons d'affaires.

L'assemblée sera agrémentée d'une démonstration des multiples usages du nylon et des autres produits découverts récemment par l'industrie chimique de même que de la projection d'un film inédit.

Pour renseignements concernant cette assemblée, prière de s'adresser au secrétariat de la Chambre par écrit, par téléphone ou en personne (14 est, rue St-Jacques, Montréal, PLateau 3901).

Les dignitaires et les administrateurs de la Chambre insistent pour que le plus grand nombre de membres possible prennent une part active à cette assemblée générale spéciale.

Le directeur général

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

Cercle Universitaire

515 est, rue Sherbrooke

mercredi, 29 novembre 1950

8 heures 15 du soir

**PRIÈRE INSTANTE À TOUS
D'ÊTRE PRÉSENTS**

ORDRE DU JOUR

*Augmentation de la cotisation
annuelle*

*Admission des maisons d'affaires
comme membres*

*Démonstration des usages
commerciaux et industriels des
découvertes récentes de la
chimie*

Projection d'un film inédit

**Vous êtes invités à prendre le
repas du soir au Cercle
après 6 heures.**

Connaissez-vous Montréal? 2. ENQUÊTE SUR LE SERVICE DE SANTÉ

Commerce-Montréal, en collaboration avec le Service de Consultations et de Recherches de la Chambre, continue sa série de statistiques municipales sous forme de tableaux.

Il s'agit cette fois du Service de Santé, et nous devons ces chiffres pour 1950 et 1950-51 à son directeur, M. Ad. Groulx, et à ses collaborateurs : Merci !

PERSONNEL 1950

FONCTIONS	DIRECTION	DIST. SANI.	DÉMOGRAPHIE	MAL. CONT.	CARTE DE SANTÉ	T.B.	MAL. VÉN.	HYGIÈNE ENFANCE	HYGIÈNE MENTALE	HYGIÈNE DENTAIRE	ALIMENTS	INSP. SAN.	LABORATOIRES	CONT. MÉD.	TOTAL
Bureau.....	13	13	12	4	4	4	1	5	1	1	10	12	2	2	84
Médecins.....	2	31	1	2	4	2	1	3	4	—	1	—	2	3	56
Dentistes.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	17	—	—	—	—	17
Ingénieurs et architectes.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6	1	—	7
Infirmières.....	—	148	—	—	4	8	2	2	7	11	—	2	—	1	185
Médecins vétérinaires.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	24	—	—	—	24
Inspecteurs sanitaires.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	47	57	—	—	104
Divers.....	—	1	—	2	—	2	—	1	—	1	—	—	8	—	15
TOTAL.....	15	193	13	8	12	16	4	11	12	30	82	77	13	6	492

Budget 1950-51

Cabinet du directeur \$ 70,880

Districts sanitaires 597,827

Démographie 38,458

Maladies contagieuses 66,849

Carte de santé 102,439

Tuberculose 56,317

Maladies vénériennes 15,019

Hygiène de l'enfance 90,401

Hygiène mentale 38,445

Hygiène dentaire 101,643

Inspection des aliments 296,012

Inspection sanitaire 249,747

Laboratoires 48,480

Contrôle médical 25,118

TOTAL \$1,730,786

CANDIDATURES

Les personnes suivantes désirent devenir membres de la Chambre. Si vous avez quelque objection à leur admission, veuillez en faire part au secrétariat.

CORBEIL, Jean, président,
Rod. Corbeil & Fils Ltée,
5151, rue Papineau,
Montréal. AM. 2101
Parrains: Théo Bonin, Eug. Doucet.

DAOUST, Raymond, avocat,
Bertrand, Grégoire, Dansereau &
Daoust,
1569, rue St-Hubert,
Montréal. FR. 1102
Parrains: Edgar Genest, Fernand Drapeau.

DUCHESNE, Benoît, gérant,
Export Credits Insurance Corp.,
255 ouest, rue St-Jacques,
Montréal. LA. 9222-4072
Parrains: R. Letendre, Jacques Melançon.

GREGOIRE, Jean-Paul, avocat,
Bertrand, Grégoire, Dansereau &
Daoust,
1569, rue St-Hubert,
Montréal. FR. 1102
Parrains: Pierre Des Marais, Paul Dozois.

MAYER, Jean, représentant,
Tobin's Travel Bureau,
1240, rue Peel,
Montréal. PL. 9613
Parrain: Fernand Drapeau.

MONTPETIT, Ubald, co-prop.,
Lecourt & Montpetit,
296, Boul. Décarie,
Ville St-Laurent. BY. 4825
Parrains: Réal Viel, Louis Deslauriers.

RIOUX, Charles, notaire,
Guy & Rioux,
152 est, rue Notre-Dame, suite 44,
Montréal. HA. 4848
Parrain: Réal Viel.

QUARANTE-SEPT MOUSQUETAIRES DE GÉNIE

Tous pour un, un pour tous ! Telle était la devise d'Athos, Porthos et Aramis, les trois fameux mousquetaires de Dumas. Mais la Chambre de commerce les bat, et de loin, car elle n'en a pas moins de quarante-sept.

On le lui fit bien voir lundi et mardi dernier, alors que les dits mousquetaires, avec un bel ensemble, firent tellement d'appels téléphoniques aux divers chefs de service que le standard de la Chambre ne suffit plus et que la téléphoniste faillit en faire une dépression.

Et pourquoi donc ? Parce que dans un article du dernier Commerce-Montréal intitulé "Pas de problème sans solution", on disait que la Chambre comptait dans ses rangs tant de tels industriels, tant de tels commerçants, tant de tels hommes de profession... et qu'on

avait bien négligé de mentionner qu'elle pouvait aussi s'enorgueillir de ses quarante-sept ingénieurs !

Evidemment, il ne s'agissait que d'exemples pris au hasard, mais nous admettons que nous aurions dû quand même mentionner nos ingénieurs, parce que :

- 1—Ils sont parmi les plus intéressés de nos membres, puisque tous semblent lire Commerce-Montréal;
- 2—Ils sont parmi les plus actifs et les plus compétents, puisque quatre d'entre eux font partie de notre Exécutif et de notre Conseil d'administration;
- 3—Ils sont parmi les plus dévoués car bon nombre d'entre eux siègent sur nos diverses commissions d'étude.

Nous profitons de l'occasion pour souligner le fait qu'il y a une grave pénurie d'ingénieurs chez les nôtres. Quand on constate combien ceux que nous avons sont qualifiés, comment ne pas regretter que les parents ne poussent pas davantage leurs fils vers cette

VOUS DEVEZ

participer à l'assemblée générale spéciale, mercredi soir.

Détails en page 3

profession éminemment honorable et intéressante !

Félicitations à l'Association des Diplômés de Polytechnique pour son magnifique travail d'orientation des nôtres vers le génie et enfin, à nos quarante-sept mousquetaires, nos excuses les plus sincères !

ENTREPÔT À VENDRE

Bâtisse de trois étages, en briques solides de 12 pouces, chauffage à vapeur, plancher "mills floor", puits d'ascenseur, situé entre St-Laurent et St-Denis d'une part, avenue des Pins et Rachel d'autre part. Pour détails, appeler Jean-Paul Forest, du Service de Consultations et de Recherches de la Chambre, PL. 3901.

DÉJEUNER CAUSERIE

MARDI 28 NOVEMBRE 1950

HOTEL WINDSOR — SALLE DE BAL, MIDI TRENTE

GÉRALD G. RYAN

président du conseil canadien de la Chambre de commerce internationale, qui nous parlera des buts et activités de cet organisme.

ARTISTES INVITÉS:

gagants du prix Archambault 1950, présentés par la Maison Edmond Archambault Inc.

RONALD TURINI,
pianiste.

LISE VÉZINA,
violoncelliste.

PRIX DE PRÉSENCE: une lampe Daillac offerte par M. G. de Cadaillac, président de Daillac Ltée.

Ensemble de trois bouteilles de jus de Musca blanc de Tunisie, dans un contenant exclusif offert par M. Gabriel Bousson, importateur.

LE PRIX DU BILLET EST DE \$1.60 À L'ENTRÉE DE LA SALLE.

TERRE FASCINANTE

Dernièrement, un groupe d'hommes d'affaires, de courtiers, de journalistes, de représentants de la Chambre de Commerce de Montréal et du Board of Trade se sont rendus à Val d'Or. Ils ont été à même de constater qu'il existe toujours une grande activité minière dans cette région du nord-ouest.

En effet, la ville de Barraute située à 25 milles de Val d'Or connaîtra vraisemblablement un avenir différent d'ici quelque temps. Comme l'expliquait M. Andrew Robertson, gérant de la Golden Manitou Mines, les récentes découvertes à Barraute laissent entrevoir qu'il existe des gisements miniers dont la teneur en zinc semble très intéressante. Les pre-

miers sondages révèlent une moyenne de 9.65% de zinc, 1.24% en argent et 0.01% en or.

Le nord-ouest déjà célèbre par sa production d'or pourra dorénavant compter sur un autre métal de base le zinc. Cette variété de métaux contribuera à équilibrer et à consolider l'économie de cette région. Nous souhaitons vivement que cette dernière découverte puisse devenir un actif réalisable à courts termes afin que toute la région en bénéficie.

Ce voyage de courtiers et d'hommes d'affaires de Montréal au pays du nord-ouest est peut-être plus significatif qu'on oserait le croire à première vue. Un phénomène intéressant à constater depuis quelques années, c'est que Montréal devient un centre plus familier aux opérations et aux transactions minières. L'Abitibi du Québec a été développée en général en ce qui regarde les mines par les financiers de Toronto. Montréal, depuis quelque temps, semble présenter un marché de plus en plus attrayant et son rôle est appelé à se préciser davantage avec les récents développements de l'Abitibi. Ajoutons que les découvertes et la mise en valeur du nouveau Québec et de la Gaspésie sauront contribuer à développer le centre des transactions minières vers Montréal. En revenant de la région du nord-ouest, on ne peut oublier le rôle important que la Chambre de Commerce de Montréal a joué dans la jeune histoire de ce pays. Il ne suffirait que de rappeler les démarches nombreuses auprès des autorités provinciales en ce qui regarde les moyens de transport routier et les interventions heureuses auprès du gouvernement fédéral pour l'établissement de ports aériens aussi. Disons que la Chambre par ses nombreux voyages n'a rien négligé pour orienter le commerce de l'Abitibi vers Montréal et réciproquement le commerce de Montréal vers l'Abitibi.

Nous ne devons jamais oublier que le nord-ouest québécois est habitué en majorité par nos compatriotes et que ces derniers ne demandent pas mieux que de rester en relations avec nous. Nos intérêts étant communs sur plusieurs plans, il y va de nos devoirs de tendre à une plus étroite collaboration. La cordialité et la grande fraternité qui existent lorsque nous nous rencontrons, devraient nous aider davantage à resserrer nos rangs.

À la mémoire de Monsieur Jean-Paul Gauthier Membre du Conseil d'administration de la Chambre de Commerce

La mort de monsieur Jean-Paul Gauthier, L.Sc., C.A. a lourdement frappé le monde des affaires canadien-français.

...Né le 12 mars 1908, il avait fait ses études commerciales au Collège de St-Laurent, puis ses études universitaires à l'École des Hautes Etudes Commerciales où il avait obtenu sa licence en sciences commerciales en 1927, c'est-à-dire à l'âge de 19 ans. En 1929, à peine âgé de 21 ans, il avait été admis à l'Institut des Comptables agréés de la province de Québec.

Membre de la firme Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie, secrétaire honoraire de l'Institut des Comptables agréés de la province de Québec, ancien professeur à l'École des Hautes Etudes Commerciales, ancien directeur et trésorier du Club St-Laurent Kiwanis, monsieur Gauthier bien que très jeune encore, avait déjà connu une carrière très fructueuse.

Les membres de la Chambre qui ont connu plus intimement monsieur Gauthier en garderont un souvenir très cher. Son affabilité, sa grande intelligence, son bon jugement et sa très grande modestie en faisaient un citoyen excellent. Son sens du dévouement et du travail le classait parmi les membres de la Chambre les plus estimés. A son décès, il était membre du conseil d'administration de la Chambre et président du Conseil d'orientation économique, civique et sociale qu'il dirigeait avec beaucoup d'habileté. Il avait participé à plusieurs études de nos comités et tout dernièrement il s'était rendu au premier congrès de la Chambre à Montebello.

Le dernier hommage que lui ont rendu les hommes d'affaires et ses collègues de la Chambre, est un geste très significatif de l'amitié et de la considération qu'il avait de tous. Le président de la Chambre, les dignitaires du Conseil d'administration, ses collègues du conseil d'orientation, les membres de la Chambre et tout le personnel du secrétariat offrent à Madame Gauthier et aux membres de sa famille leurs plus profondes sympathies.

Nos Professionnels

MAURICE TRUDEAU, C. R.

de l'étude Trudeau, Beauregard, Beaulieu et Ethier, 204 ouest, rue Notre-Dame, LA. 1126.

GEORGES ROBERT, C. R.

Président des Fiduciaires aux Biens commerciaux de St-Sulpice, 4 est, rue Notre-Dame : PL. 8112.

CAMILLE BENOÎT, c.a.

Comptable Agréé
4154 rue St-Denis LA. 6226

DUPLESSIS et LABELLE

ARCHITECTES

822 est, rue Sherbrooke AM. 4481

COMMERCE-MONTRÉAL

est publié chaque semaine par la Chambre de Commerce du district de Montréal.

Exclusivement réservé à ses membres, pour les renseigner sur les derniers développements des affaires locales, nationales et internationales.

Donne le reportage officiel des initiatives de la

CHAMBRE DE COMMERCE
du district de MONTRÉAL

Exécutif

prés. : M. Antoine Desmarais Prés. Conseil : M. Raymond Dupuis
1er vice-prés. : M. Roland Pluhie très. hon. : M. J.-A. Lalonde
2e vice-prés. : M. Honoré Parent sec. hon. : M. Alb. Deschamps

Conseil d'administration

MM. P.-A. Angers	MM. René Dupont	MM. Z. Lespérance
B. Baillargeon	Armand Dupuis	Huet Masse
J.-T. Beaudin	François Fortier	J. Melançon
Romain Bédard	J.-P. Gauthier	Gérard Parizeau
J.-A. Bonin	Albert Leduc	Jean Raymond
M. Caron	L.-P. Leduc	R.-A. Robic
	Eugène Thérien	Paul Trudeau

14 est, rue St-Jacques

Plateau 3901

NOUBLIEZ-PAS !

Vous êtes convoqué à l'Assemblée générale spéciale, au Cercle Universitaire, mercredi soir, 29 novembre, 8 h. 15 (voir p. 3).

POUR UNE CORPORATION H.E.C.

Le Comité d'étude du Statut de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales s'est réuni mardi dernier, aux bureaux de la Chambre. Les membres du comité ont étudié le statut actuel de la corporation de l'Ecole Polytechnique. Tous reconnaissent les bons résultats qu'a donnés à date une administration autonome à Polytechnique.

Afin de connaître davantage le fonctionnement de cette corporation, il a été suggéré d'inviter le Dr. Ignace Brouillet, i.c., directeur de l'Ecole Polytechnique à venir nous exposer l'application de ce mode administratif.

A la réunion du comité, on remarquait les personnes suivantes: MM. J.-A. Boivin, Jules Derome, Jos. Ste-Marie, Huet Massue, J.-A. Lalonde et Me Maximilien Caron.

La prochaine réunion aura lieu mercredi, le 29 octobre, à quatre heures et demie de l'après-midi, au bureaux de la Chambre.

POUR UN NOËL CHRÉTIEN

Le Comité du Noël chrétien, groupe de laïques alarmés par la déchristianisation des fêtes religieuses, vous invite à mettre Dieu dans la fête de Noël.

Décoration chrétienne des magasins. On devrait, pour la décoration des maisons de commerce, s'inspirer de la fête religieuse.

Crèches à l'extérieur. L'érection de crèches à l'extérieur constituerait une manifestation publique de notre christianisme et servirait à raviver le sentiment religieux en inspirant de salutaires réflexions.

Des cartes de souhaits chrétiens. Souvent les cartes sont banales et les formules de souhaits manquent d'originalité. Ne pourrait-on pas employer plus fréquemment des cartes avec une image s'inspirant de la fête, et des souhaits qui seraient l'expression de la fraternité chrétienne.

Une crèche dans chaque foyer. Le groupe croit qu'il devrait y avoir, au temps de Noël, dans toutes les familles, une crèche avec les principaux personnages et qu'autour d'elle on pourrait se rassembler pour la prière en commun.

Le Prêt d'honneur,

de la Société Saint-Jean-Baptiste,
de Montréal,

est un **actif national.**

Souscrivons à sa cinquième campagne.

Aidons nos jeunes.

Le comité demande la collaboration des établissements de commerce pour aider au succès de cette campagne. Pour renseignements écrivez à 10724, rue Laverdure, Montréal.

L'ASSURANCE-AUTOMOBILE

Le Comité d'assurance-automobile s'est réuni vendredi, le 17 novembre dernier, sous la présidence de monsieur Gérard Parizeau. Le comité a passé en revue les difficultés actuelles que représentent les contrats d'assurance-automobile ainsi que l'application de certaines dispositions. Ce comité continuera au cours de sa prochaine réunion d'étudier les problèmes de l'assurance-automobile.

Il est à remarquer que le comité a suggéré au Conseil d'administration de la Chambre que cette dernière devrait appuyer la partie du mémoire soumis à la Régie des Transports par l'Association du transport par Camion du Québec, à l'effet que la Chambre se dit en faveur qu'une assurance pour la cargaison et la responsabilité publique soit exigée avant l'émission des permis de camionnage à moins que le camionneur

puisse établir ses finances à la satisfaction de la Régie.

CADEAUX ORIGINAUX

pour
NOËL ET AUTRES OCCASIONS:

- 1) 1 boîte - 3 bouteilles VINS - ANJOU-SAUMUR BLANC ou ANJOU-SAUMUR-ROSE ou
- 2) 1 petit tonneau artistique pour décoration bars, salles à dîner ou bureaux. ou
- 3) 1 caissette-bois - DATTES ALGÉRIENNES - QUALITÉ SUR CHOIX - net 9 lbs.
Pour les nos 2 et 3, il serait bon de commander au plus tôt.

Pour renseignements:

Gabriel Boussion, Agence Exclusive

1251 est. rue Notre-Dame — Frontenac 5026

Arrêtez au "Berkeley"

"Le rendez-vous des connaisseurs".
Hospitalité, courtoisie et confort
vous sont assurés.

La salle à manger

Les Champs-Élysées renommés depuis longtemps vous offrent les délices des gourmets les plus capricieux.

Salle de réception

Le chic et l'atmosphère agréable d'une salle spécialement adaptée aux réceptions de mariage, banquets, etc.

ASSURANCE-VIE ET RENTES VIAGÈRES

CONSULTEZ-LE!

Pour conserver votre santé, il vous faut votre médecin; pour donner force de loi à vos contrats, votre notaire; pour assurer votre sécurité, personnelle ou familiale, NOTRE assureur-conseil. Consultez-le! Ne vous gênez pas. Tout problème aura sa solution. Nous avons UNE POLICE POUR CHAQUE BESOIN.

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

41 ouest, rue Saint-Jacques • Montréal (1) • HA. 3291

Remorquage
REMISAGE D'HIVER
GARAGE CRESCENT Limitée
CA. 8288 Toujours ouvert

La pratique des SPORTS est nécessaire
à tout homme d'affaires.

ARTHUR GAGNON, prop.

SPECIALITÉS :

★ Qualité ★ Service ★ Satisfaction

ESCOMPTE AUX MEMBRES



7125, rue St. Hubert DO. 5815



Spécialistes en musique
d'arrière-plan pour établis-
sements commerciaux ou
industriels. Musique choisie
et orchestrée selon les
besoins de votre établisse-
ment.

REDIFFUSION INC.
1085, COTE BEAVER HALL, UN. 4601 Montréal

LETTRAGE
DE
CAMIONS

CHerrier 7622

BROSSO SIGN Reg'd.

1558, rue Visitation

LA PATRIE FLEURISTE

ENRG.

L'ART ET LA DISTINCTION
DANS LES FLEURS

168 est, rue Ste-Catherine PL. 1786-7

TU NE JUGERAS POINT TON PROCHAIN...

Ce principe généralement admis est toutefois subordonné au devoir qu'ont les chefs de la société de protéger cette société.

Le droit criminel, qui est la plus humaine de toutes les branches du droit, préside à l'ordre au sein de la société et a évolué vers l'expression de la démocratie dans son sens le plus véritable.

Voilà, résumées, quelques-unes des réflexions faites par l'honorable Lucien Gendron, C.R. à l'issue de notre déjeuner-causerie de mardi dernier, alors qu'il était entouré du juge en chef Edouard Archambault, de la cour des sessions de la paix, et de trois autres juges de ce même tribunal, les juges Chas-Edouard Guérin, Irénée Lagarde, et Willie Proulx.

M. J. O. Phoenix fut l'heureux gagnant d'un porte-billet en cuir, offert par M. Armand-E. Martin, gérant de J.-O. David Enrg., tandis que M. Paul Langlois, gagnait un tabouret remboursé offert par M. Alphonse Bégin, C.A. président et gérant général de Inter-Canada Bedding & Furniture Co. Ltd.

LES ORDONNANCES FÉDÉRALES SONT-ELLES TROP SÉVÈRES

Me Jules Dupré, président du Comité de la Vente à tempérament, a réuni son comité lundi, le 20 novembre dernier. Les membres du comité ont pris connaissance du mandat qu'ils ont reçu du Conseil d'orientation à l'effet d'étudier la loi de la vente à tempérament de la province et de faire les recommandations qui s'imposent.

Avant d'entreprendre cette première étude, il était logique de connaître les effets des dernières ordonnances fédé-

rales qui régissent le crédit aux consommateurs. Car ces dernières, dans bien des cas, suppléent ou complètent dans une certaine mesure la loi provinciale. Le premier travail du comité consiste donc à connaître les réactions des différentes catégories de marchands ou d'associations de finances devant l'application des dernières ordonnances fédérales.

Le comité désirerait connaître votre opinion. Si vous avez des difficultés, vous êtes prié de nous les transmettre en entrant en communication avec M. Jean-Guy Décarie, PL. 3901.

Les membres qui ont assisté à la dernière réunion du comité, sont les personnes suivantes : MM. Jules Dupré, Rolland Thérien, Antonio Garneau, René Dupont, Pierre Carignan et André Lajeunesse. La prochaine assemblée aura lieu lundi, le 27 novembre, à quatre heures et demie de l'après-midi, aux bureaux de la Chambre.

2 SUR 99

La Chambre de commerce du district de Montréal a de nouveau choisi MM. Paul Dozois et Alfred Goulet comme ses représentants (conseillers de classe C) au Conseil municipal.

CONGRÈS DES MARCHANDS DE BOIS AUJOURD'HUI

C'est aujourd'hui, lundi le 27 novembre, qu'a lieu le premier congrès annuel de l'Association des Manufacturiers (portes et châssis) et Marchands de Bois (détaillants) de la province de Québec, à l'hôtel Mont-Royal. Meilleurs voeux de succès à cet organisme dont une centaine de membres font déjà partie de notre Chambre.

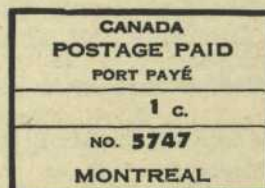
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
SPÉCIALE**

voir page

3

**MERCREDI
29 NOVEMBRE
Cercle Universitaire**

**OUI!
MEUBLEZ
VOTRE
MAISON**
CHEZ
ALDUPONT LEE
AMEUBLEMENT COMPLET DE MAISON
4020 EST, STE-CATHERINE • AM 2111
ANGLE JEANNE D'ARC - PRÈS BLVD PIERRE IX



PL. 3901*

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL